

Nous sommes maintenant renseignés. Les boutiquiers du pont de Saône étaient des Juifs. Or, que des membres de cette nation soient à Lyon, qu'ils y aient pris résidence, cela suffisait, en l'an de grâce 1548 pour que l'opinion publique s'émût, que la foi chrétienne se crût outragée et qu'un homme, qui n'était pas le moindre de la cité, jugeât nécessaire de venir à l'hôtel commun pousser un énergique *caveant consules*, réclamant, en même temps que l'arrestation des rôdeurs de nuit, l'expulsion des Juifs du pont de Saône!

Mais, nous dira-t-on peut-être, Lyon n'avait-il donc pas, au XVI^e siècle, sa Juiverie? La rue toujours existante qui porte ce nom n'était-elle pas alors le siège d'une colonie de banquiers, de marchands israélites? N'est-ce pas par eux que les maisons du Moyen Age et de la Renaissance qui s'y voient encore ont été bâties et primitivement habitées? M^e Estienne de Bourg qui, en sa qualité d'avocat, demeurait certainement près du palais de Roanne, ne pouvait sortir de chez lui sans s'exposer à coudoyer des Juifs dans les étroites rues du quartier Saint-Paul. Qu'avait donc l'excellent notable à se scandaliser si fort de la présence sur le pont de quelque fripiers de race hébraïque!

Cette objection, nous nous l'étions d'abord faite à nous-même à la lecture du registre consulaire. Mais nous n'avons pas tardé à nous convaincre et le lecteur va reconnaître avec nous qu'elle est absolument dénuée de fondement. Jetons, en effet, un regard sur la rue Juiverie du XVI^e siècle, parcourons-la d'un bout à l'autre depuis la

leux pour la religion christienne, mesme qu'ils se sont lougiez au cœur et mylieu de la ville, assavoir en la maison de Jacques Pynatel du costé des changes, soient chassiez hors ladite ville.

Demandant acte desdites resmontrance et requeste. »